



Union Départementale des Syndicats
CGT de l'Aisne



Union Locale CGT de St-Quentin

BOURSE du TRAVAIL – Place Gracchus Babeuf 02100 SAINT-QUENTIN

Communiqué de Presse

Le Maire de St Quentin X. Bertrand Ministre du Travail assigne l'UD CGT de l'Aisne et l'UL CGT de St Quentin en référé le Mercredi 6 avril 2011 à 9 heures au TGI de Laon, pour une expulsion de leurs locaux historiques la Bourse du Travail, au prétexte de donner plus de moyens au Tribunal des Prud'hommes de St Quentin.

Les organes de Direction de ces instances syndicales ont refusé la proposition discriminatoire du Ministre Maire.

Cette proposition de relogement entraverait gravement le fonctionnement de la CGT (UD et UL) dans ses activités au service des Salariés, des usagers du secteur juridique et des consommateurs, mais également de tous les syndicats et sections syndicales CGT du département, de la région Picardie, dès lors qu'ils n'auraient plus la possibilité de réunir leurs syndiqués.

La CGT, première organisation syndicale représentative du département ne pouvait accepter une solution de relogement au rabais et sollicitait du Maire la mise en œuvre d'une autre solution répondant à ses besoins.

Après avoir refusé de rencontrer localement la CGT dans un premier temps, le Ministre Maire l'a reçu, l'a écouté mais a continué à faire la sourde oreille aux besoins impératifs de la CGT.

Il « semble » que cela soit coutumier dans le soi-disant « dialogue social » tant prôné et si cher à ce Ministre.

La CGT entend tout mettre en œuvre pour s'opposer à cette attaque qui semble plus correspondre à un enfumage politique qu'à une nécessité impérieuse ; le Saint-Quentinois et l'Aisne n'ont-ils pas besoin d'autre volonté politique ; comme celle par exemple de réduire durablement le chômage que subissent des milliers de saint-quentinois et d'axonais.

Saint-Quentin, le 31 Mars 2011